



Allan, le 12/01/2023

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Mardi 17 janvier 2023 à 19h dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

I. FONCIER

1. Autorisation de Signature d'une promesse de convention de servitudes d'accès et de confortement de voirie dans le cadre du projet de renouvellement du parc éolien Claves-Gravières (situé sur la commune de Roussas)
2. Approbation de l'Etat d'Assiette des coupes forestières de l'année 2023.

II. FINANCES

3. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022) sur le budget de la commune.
4. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022) sur le budget annexe du service de l'eau.
5. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022) sur le budget annexe du vieil Allan
6. Décision Modificative n°4 du Budget de la Commune
7. Autorisation de signature de la convention relative à l'arrêté attributif de la subvention octroyée par le Département de la Drôme pour l'acquisition des espaces de santé.

III. PERSONNEL

8. Création de contrats à durée déterminée nécessaires au recrutement d'un agent pour l'APC
9. Autorisation de signature de l'avenant n°2 de prorogation de la convention assistance retraite 2020-2022 conclue avec le centre de gestion de la Drôme.

IV. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

10. Motion de soutien à la candidature du Tricastin pour accueillir deux réacteurs d'EPR de seconde génération.

Questions diverses :

- Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- Présentation du Rapport d'activité du Syndicat d'Irrigation Drômois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Le Maire,

Yves COURBIS